

L'école gratuite, vraiment?

Les établissements scolaires rouvrent, les portefeuilles des parents aussi. Il faut répondre aux diverses exigences des listes de matériel scolaire à rallonge. - Texte: Noémie Jadouille -

Pas de risque de la manquer, la rentrée scolaire s'affiche partout. Les magasins ont sorti leurs étiquettes grand format, scandant à tous les passants que "la réussite" est en marche avec "les indispensables de la rentrée". Les promotions s'enchaînent, comme ces bons de 10 € pour tout écolier rapportant son "vieux" cartable. Il faudra ensuite en acheter un plus grand, plus beau, plus tendance.

L'école est gratuite. En théorie. C'est inscrit dans la Constitution belge et dans plusieurs textes de droits internationaux. Mais pour de nombreux foyers, cette gratuité est loin d'être une réalité. L'une des dernières enquêtes de la Ligue des familles révèle quelques chiffres interpellants. Lorsqu'on comptabilise les frais annuels pour un élève de primaire (dépenses courantes, repas, voyages, sorties, transports), on atteint la somme de 1.225 € par an. Pour un jeune du secondaire, la facture s'élève à 1.550 €. Parmi les frais demandés, on retrouve la liste traditionnelle de matériel scolaire, distribuée dès le premier jour de septembre à 46 % des écoliers. Selon la Ligue des familles, "plus l'enfant grandit, plus les sommes engagées sont importantes", les principales dépenses concernant le matériel de sport et les frais informatiques. Pour un parent sur deux, les listes du primaire coûtent entre 26 et 50 € par enfant, et entre 50 et 75 € pour 28 % des parents interrogés. La facture s'allonge en secondaire, particulièrement pour les élèves de l'enseignement technique et pro-

fessionnel à qui l'on demande un équipement bien spécifique. Si certaines dépenses sont utiles et obligatoires, d'autres sont légalement interdites, mais continuent à être demandées par certaines écoles. C'est le cas de la vente du journal de classe, les frais administratifs non précisés, ceux pour la remise du bulletin et du diplôme ou encore l'achat litigieux de livres scolaires. Or, 65 % des parents méconnaissent les règles à respecter sur de tels coûts. Selon la Ligue des familles, "le poids des frais engendre une mise en difficulté du budget familial" et un parent sur douze indique que la fréquentation de l'école par son/ses enfants a nécessité de rogner sur certaines autres dépenses du foyer (contre un parent sur quatre l'année précédente).

Pour y remédier, des initiatives se mettent en place. À Bruxelles, l'ASBL Arc-en-ciel organise par exemple une collecte de matériel scolaire dans différents magasins Fox & Cie jusqu'au 31 août. Les fournitures récoltées sont ensuite acheminées vers différentes associations membres qui les distribueront à leur tour aux élèves dans le besoin. Et la demande existe puisque plus de 5.300 enfants ont introduit une requête. Pour le moment, une quarantaine de colis ont pu être expédiés à destination d'environ 1.000 enfants. Au sein de la maison communale d'Etterbeek, une "give-box" permet aussi aux citoyens qui le souhaitent de donner des fournitures scolaires. Les personnes les plus démunies peuvent ainsi bénéficier de matériel gratuit. Et espérer elles aussi se mettre en marche vers la "réussite scolaire". ✱